

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 22 mars 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Gilles MAILLARD avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents :

M. Philippe TISSOT
Mme Ghénia BENSAOU

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Cette délibération a été affichée le : 9 avril 2024

BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

Le projet de Budget Primitif du Budget Principal de la Ville de Montbéliard pour l'exercice 2024 (inscriptions réelles et inscriptions d'ordre), intégrant la reprise anticipée des résultats du Compte Administratif 2023 et les restes à réaliser, s'élève à **45 156 694.84 €** en fonctionnement et à **30 517 080.02 €** en investissement, soit un total de **75 673 774.86 €**.

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement <i>Dont reprise anticipée du CA 2023</i>	45 156 694.84	45 156 694.84
Investissement <i>Dont reprise anticipée du CA 2023</i> <i>Dont restes à réaliser</i>	30 517 080.02 2 402 626.22	30 517 080.02 3 122 302.55 969 772.38
TOTAL	75 673 774.86	75 673 774.86

Le Budget Primitif 2024 est détaillé dans la note de présentation jointe en annexe.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2024.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 26

Contre : 7

Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 9 avril 2024